E. LES PREMIERS SOINS POUR LA MÈRE

MODULE 7

Les premiers jours suivant la naissance sont des moments d'excitation, d'adaptation et de questionnement. Au Nouveau-Brunswick, une infirmière de la santé publique vous visitera à l'hôpital ou vous téléphonera à la maison. Vous pourrez peut-être participer au programme des Initiatives pour la petite enfance (IPE).

Après votre retour à la maison, vous pouvez continuer à obtenir des renseignements et du soutien en communiquant avec votre bureau local de la santé publique, Télé Soins (1 800 244 8353) ou l'hôpital où vous avez accouché.

A New Life - New-Brunswick - Copyright 2015